

Ferme Iharria au Pays basque : "Pour ces gens-là, on est la mafia industrielle"

[A La Une Sud Ouest Éco Agriculture](#)

Publié le 07/02/2017 à 8h52 par **THOMAS VILLEPREUX** t.villepreux@sudouest.fr.



Jean Arangoits engraisse des vaches de races Prim'Holstein, montbéliarde et normande
Jean-Daniel Chopin

La ferme Iharria n'engraille plus 600 veaux à la fois, mais 800, au grand dam du syndicat paysan ELB. Le propriétaire n'a rien à cacher

Comme le reste du hangar, l'isolation et la ventilation ont été renouvelées voilà deux ans. Ici, tout est propre et méticuleusement rangé. "Un soin tout particulier a également été apporté à l'éclairage, afin qu'il imite le plus possible la lumière naturelle", ajoute Jean Arangoits, le maître des lieux.

Engraisseur à Iholdy, cet agriculteur de 43 ans ouvre avec plaisir les portes de son exploitation. Il dit n'avoir « rien à cacher », après avoir été pointé du doigt par des membres d'ELB, le syndicat de la Confédération paysanne au Pays basque.

Fier de ses 2.000m² d'installations, l'homme dispose désormais de 800 places dédiées aux veaux. Chacune d'entre elle a coûté 1.400 euros, auxquels il faut ajouter les 30.000 euros dépensés pour constituer le dossier d'obtention de l'autorisation.

La rédaction vous conseille

- [Les vice-présidents de l'Agglomération Pays basque désignés](#)
- [Bayonne : l'ancien torero landais Julien Lescarret visé par des lettres piégées](#)

1 200 porcs en moins

Une « ferme usine » ? L'expression a été lâchée par des représentants de l'agriculture paysanne. Lesquels reprochent à Jean Arangoits de livrer des veaux « n'ayant jamais vu un carré de prairie ». Pour ELB, il y a ici 200 bêtes de trop et un « épandage allant au-delà de la capacité de l'exploitation ». De surcroît, le syndicat paysan évoque un régime alimentaire fortement concentré en lait, qui induit des carences en fer chez les animaux.

Après un avis favorable de l'enquête public, engagée par les représentants de l'État, Jean Arangoits se sent néanmoins droit dans ses bottes en caoutchouc. « Quand j'ai repris la ferme de mes parents, ils disposaient déjà d'une autorisation pour 600 places attribuées aux veaux, 1 200 porcs, ainsi que 60 vaches allaitantes et leur suite, pose-t-il. Aujourd'hui, les 1 200 porcs sont remplacés par 200 veaux de plus. Les effectifs ont donc été réduits préalablement. »

Autrement dit, la capacité d'accueil est adaptée aux normes, chaque box dispose d'un nombre de mètres carrés suffisant et les vaches sont bien gardées. « J'ai même fait intervenir un hydrogéologue et un naturologue, afin de démontrer qu'il n'y avait aucun impact environnemental sur la commune, reprend l'engraisseur. Et la mairie n'a fait aucune difficulté pour nous accorder l'autorisation d'extension. Je n'ai jamais été dans l'illégalité, contrairement à ce que certains prétendent. »

Exit les OGM

Que ces veaux n'aient pas le loisir de humer l'herbe fraîche reste pour Jean Arangoits un argument fallacieux. Car, dit-il, « c'est le cas de 90 % des veaux de lait destinés à la boucherie ». Par ailleurs, l'agriculteur se défend d'appauvrir ses bêtes en fer : « Des prises de sang régulières nous permettent de leur en apporter, pour éviter les carences. Ils bénéficient de deux repas quotidiens, auxquels nous ajoutons des céréales. Il n'y a aucun OGM dans leur alimentation... Et pas d'antibiotique susceptible de poser problème, puisque la société avec laquelle nous travaillons, Van Drie, anticipe tout souci sanitaire en excluant les produits déjà en débat dans d'autres pays. »

L'épaisseur du cahier des charges

Jean Arangoits défend aussi son plan d'épandage : « Il me manque 30 hectares. Mais un collègue, en cours de conversion bio, me prête son terrain. Il y récupère mon fumier, utilisable en agriculture biologique. Par conséquent, mon plan est bon. Pour la petite histoire, personne ne m'avait jamais embêté pour ces hectares, quand j'avais des porcs. Mais cela vient peut-être du fait que le prêteur fait partie d'ELB, syndicat dans lequel, soit dit en passant, j'ai pas mal d'amis. Je ne comprends pas ce procès. »

L'assimilation d'ELB à un "géant" agricole a-t-elle fait partir le coup ? Difficile à démontrer. Reste que Jean Arangoits est conscient de l'effet produit par son activité sur certains parangons de vertu ou, du moins, les plus fervents défenseurs de la cause paysanne : « Pour ces gens-là, on est la mafia industrielle ». Et le quadragénaire d'assumer ce hangar et son affiliation à Van Drie, un groupe qui fournit des veaux aux engraisseurs afin de les distribuer aux hypermarchés Carrefour, en bout de chaîne.

"Dans la grande distribution, vous n'imaginez pas l'épaisseur du cahier des charges, poursuit l'agriculteur. Le travail que nous réalisons est extrêmement rigoureux et précis." Jean Arangoits, qui a invité ses détracteurs à constater in situ la réalité d'Ilharria, attend toujours leur visite.